

DEPARTEMENT DU GERS

**Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE**

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date convocation : 06/12/2016

Date de séance : 13/12/2016

Date d'affichage : 20.12.16

Numéro d'ordre : 2016-12-097

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	48	53

L'an deux mille seize, le mardi 13 décembre le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Mongausy, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADY, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, Françoise DASTUGUE, Jacques SERIN, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROEHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN, Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Marcel DESTIEUX (suppléant de Pierre MUN), Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnauld WADEL, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Bernard MARESTAING (suppléant de Jean Michel VERNIS), Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Éric BALDUCCI, Alain CARRIERE, Pierre BAJON (suppléant de Paul BURGAN), André LAFFONT, Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).

Le quorum est atteint

Etaient absents : André PICCIN, Christophe LABBE, Bruno GABRIEL, Pierre AIROLDI

Etaient absents excusés : Alain de SCORRAILLE

Etaient absents excusés avec procuration :

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.

Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.

Bruno BODART a donné procuration à Eric ANGELE.

André MARQUISSEAU a donné procuration à Joël BERNADOT.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Secrétaire de séance : Daniel DANFLOUS

Objet : Autorisation à lancer une consultation pour un marché de travaux – Programme Investissement voirie 2017.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que les travaux 2016, tant en investissement qu'en fonctionnement représentaient la dernière année de reconduction des marchés passés en 2013.

Le montant prévisionnel des besoins du programme travaux 2017 – investissement s'élève à 863 000 € HT pour les 30 communes. Les travaux sont réalisés habituellement de juin à août.

Monsieur le Président propose de lancer un accord cadre, avec la possibilité de le reconduire trois fois, selon une procédure adaptée.

Vu la spécificité des travaux, il est proposé un marché alloti avec les lots suivants :

- Lot n° 1 : reprofilage et revêtement des voies communales transférées
- Lot n° 2 : assainissement des voies communales transférées

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment les articles 4, 5, 42,
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment les articles 27, 78, 80,
- Vu le montant prévisionnel des besoins,

Monsieur le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à lancer la consultation.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Président :

- à lancer la consultation du marché de travaux intitulé « travaux d'investissement voirie sur le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone »,
- à inscrire des prévisions au budget principal 2017,
- délèguent tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre ces marchés de travaux en fonction du besoin estimé.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme



Le Président de la Communauté de Communes
des Coteaux Arrats Gimone
DUFFAUT Pierre